

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Nadia AGLI**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

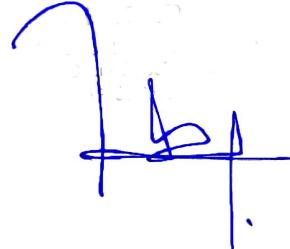
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Bernard BAUCHET**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

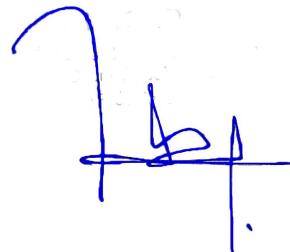
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Hélène BAUCHET**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

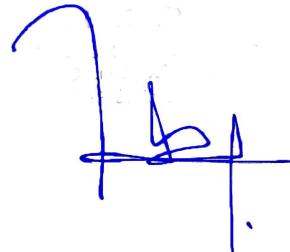
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Vincent BERTAUD du CHAZAUD**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

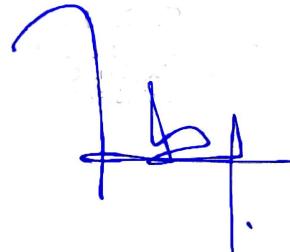
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Claude BESAGNI**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

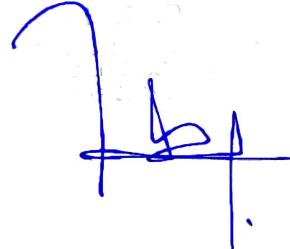
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Niels BONNAL**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

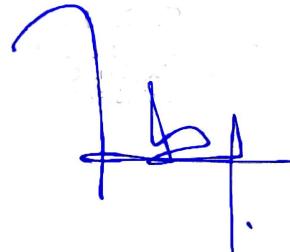
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Christian BOUGEARD**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

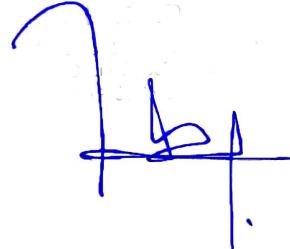
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Pauline CHARREYRON**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

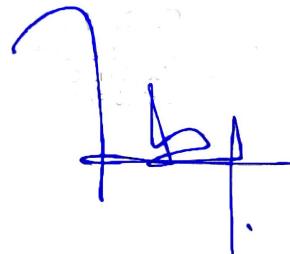
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Abdelaziz CHEMLAL**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

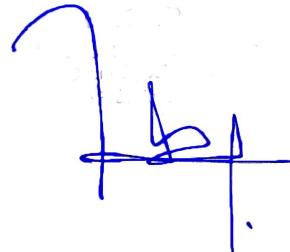
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **François CHIMBAULT**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

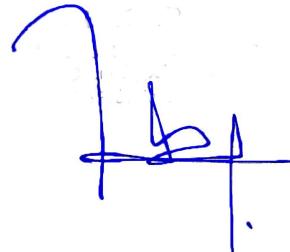
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Christian CORDIER**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

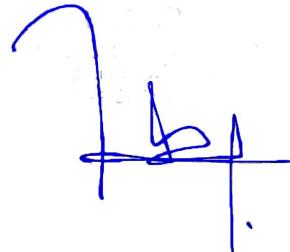
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Jacques DANAN**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

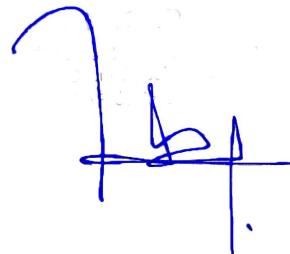
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Olivier DELAITTRE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

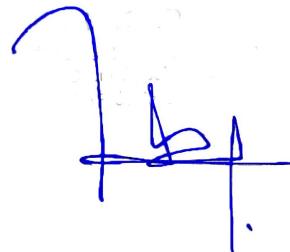
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Michel DELAMOTTE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

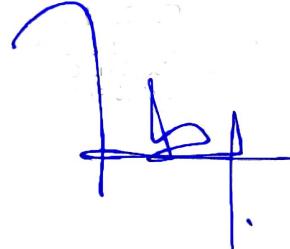
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Luc DIRAND**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

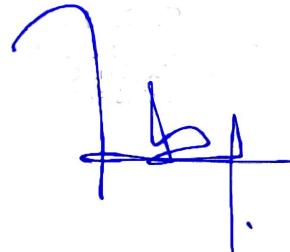
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Alain DOLLE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

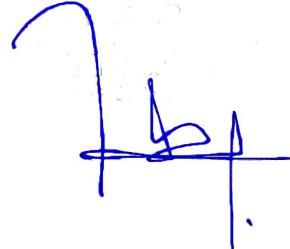
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Pierre D'ORLYE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

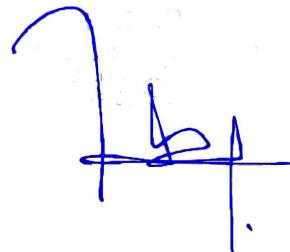
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Martine DOUSSET**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

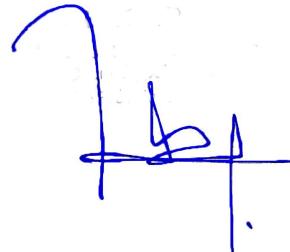
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Isabelle EMOND**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

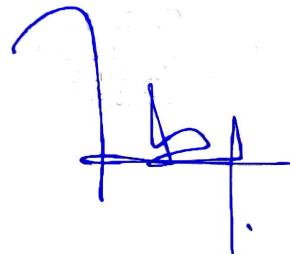
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Franck ESSNER**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

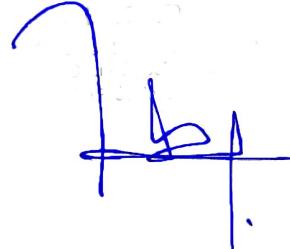
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Jean-Louis FLAMENT**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

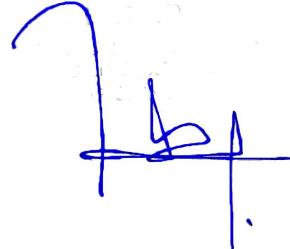
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Thierry FLORENT**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

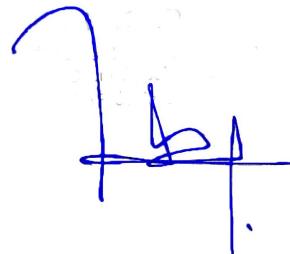
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Patrick JEANDOT**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

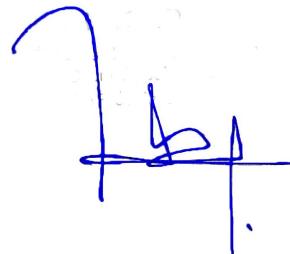
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Nicolas KONDACKI**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

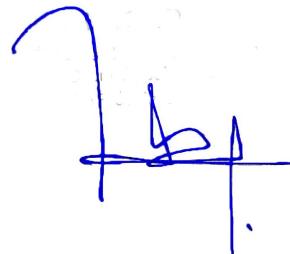
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Emmanuel LAMY**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

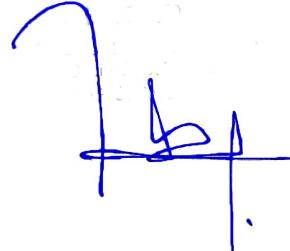
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Dominique LAVOLE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

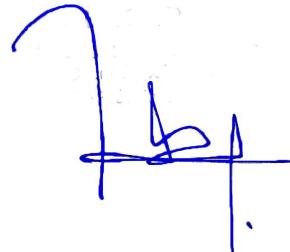
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Emmanuelle LE CHEVALLIER**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

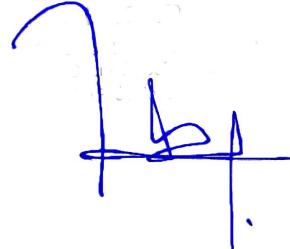
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **François LECLERCQ**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

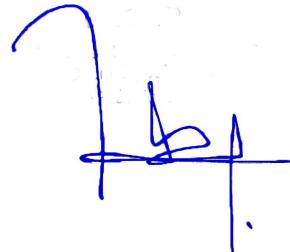
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Jérôme MARTIN DU BOSC**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

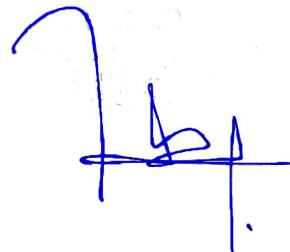
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Fabrice MAZAUD**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

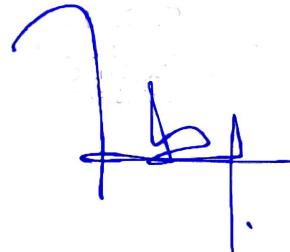
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Christophe OUBRERIE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

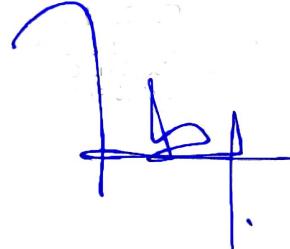
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Thierry PASCO**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

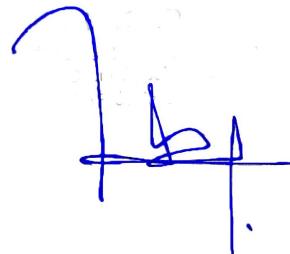
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Christophe POTET**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

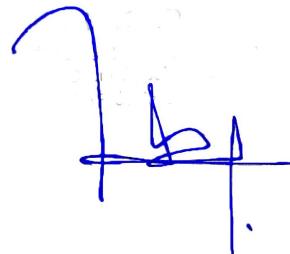
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Dominique RABIN**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

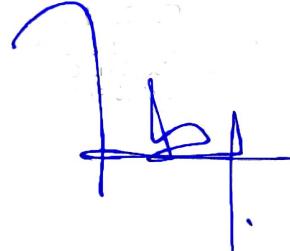
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Philippe REVERDY**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

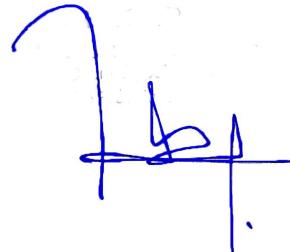
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Claude SEURIN**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

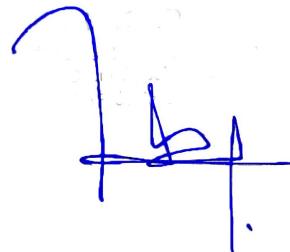
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Pierre SOUVENT**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

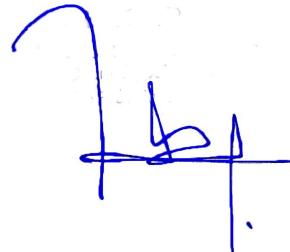
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Georges SUBOVICI**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

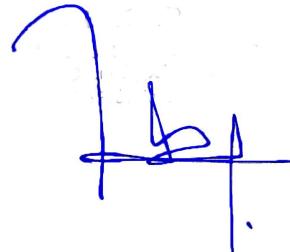
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Edouard TARDU-BOULFROY**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

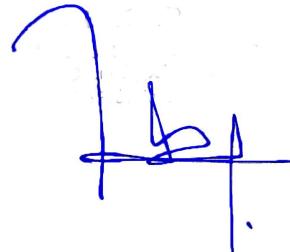
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Bruno TROCQUE**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

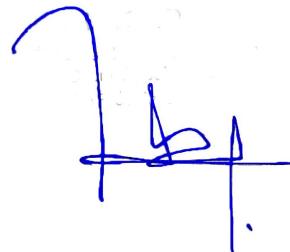
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Catherine VIEILLESCAZES**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

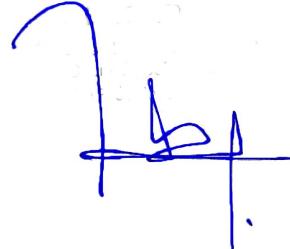
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Guy VIJOUX**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

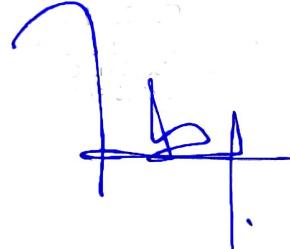
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS

Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris

Président : Jérôme DE ROUVRAY – 43, rue Bobillot 75013 Paris

tél. : 01 45 89 14 36 - courriel : contact@jra-archi.com

ATTTESTATION DE PRESENCE

Je soussigné Jérôme DE ROUVRAY

Président de la CEACAP,
Expert près la Cour d'Appel de Paris,

Atteste que **Christine VILLEVAUX**

a participé à l'atelier-débat organisé par la CEACAP le :

Mercredi 20 septembre 2017 de 18h00 à 20h00,

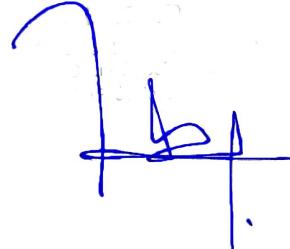
sur le thème :

« Du droit souple au droit dur : un exemple d'application »

traité par Maître Jean-Pierre MARTIN, avocat au barreau de Paris
et Monsieur José RUBIO, expert près la Cour d'Appel de Paris.

Fait à PARIS, le 20 septembre 2017

Le Président
Jérôme DE ROUVRAY



Tout usage frauduleux du présent document est passible des sanctions pénales prévues par la loi.

Correspondance : au domicile du Président
Siège social : Maison de l'Architecture d'Ile de France - Les Récollets
148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 PARIS